**Synodalité dans le diocèse de Tournai**

**C’est en fonction de la découverte de nouveaux champs à évangéliser, que l’appel à participer à cette évangélisation a retenti. Des diacres permanents, des catéchistes, des animateurs en pastorale ont progressivement répondu à cet appel. Le discernement pastoral a été élargi à beaucoup de baptisés et a ouvert une nouvelle manière de vivre la synodalité de l’Eglise diocésaine.**

1. **Episcopat de Mgr Charles-Marie Himmer (1949-1977)**

Gouvernement du diocèse :

* Un évêque diocésain avec un Conseil épiscopal (dont un évêque auxiliaire)
* Réunion annuelle des doyens avec l’évêque diocésain en « synode » (à l’évêché ou ailleurs)
* Chapitre cathédral (surtout en cas de vacance du siège)
* Réunion régulière des aumôniers d’œuvres (Action catholique spécialisée)

Par secteurs de la pastorale

* Enseignement (réunions des directeurs des collèges épiscopaux, avec un vicaire général)
* Action catholique (selon les âges, les activités professionnelles, avec un vicaire général)
* Temporel du culte (en lien avec un vicaire général)

Homme de l’action catholique, Mgr Himmer va à la rencontre des différentes « classes sociales » à évangéliser : dans les mines de charbon, dans l’industrie métallurgique, etc ; auprès des migrants italiens et autres.

Mgr Himmer divise le diocèse en six régions pastorales (dans les années 1950) : doyens principaux. Il suggère une concertation pastorale par région, avec tous les acteurs du terrain.

Des curés et vicaires proposent l’initiation chrétienne sacramentelle à des personnes laïques : catéchistes.

A partir de 1959, des personnes laïques enseignent la religion dans l’enseignement libre catholique et l’enseignement officiel.

Les évêques de Belgique (six diocèses) ont un 5ème concile provincial à Malines en 1937

Ils se réunissent régulièrement à Malines pour discerner ce qu’il faut faire en raison de l’évolution de grands secteurs : l’Université Catholique de Louvain, par exemple ; les relations avec l’Etat

Pour les colonies du Congo, du Rwanda et du Burundi, l’évangélisation est le fait d’ordres religieux et de congrégations missionnaires. L’indépendance de ces trois Etats en 1960 correspond à une baisse drastique de ces congrégations, en Belgique.

1. **Concile Vatican II (1962-1965)**

Une ecclésiologie : Mystère de l’Eglise, Peuple de Dieu, Constitution hiérarchique et spécialement l’épiscopat, les laïcs, l’appel universel à la sainteté, les religieux, le caractère eschatologique, la bienheureuse Vierge Marie, dans le mystère du Christ et de l’Eglise

Pour entrer dans cette ecclésiologie : la Liturgie, la Parole de Dieu, l’Eglise dans le monde de ce temps, les Eglises orientales, l’œcuménisme, les évêques, l’apostolat des laïcs, la vie religieuse, les prêtres, l’activité missionnaire, etc.

**Décisions :**

* Conseil presbytéral par diocèse (obligatoire)
* Conseil pastoral non obligatoire

Les évêques belges restaurent le diaconat permanent

Réforme du Code de droit canonique latin, du Code des Canons des Eglises orientales

Création du Synode des Evêques

1. **Mise en œuvre de Vatican II (1965-1970)**

Au plan liturgique : insistance sur la participation de l’assemblée

Au plan du gouvernement : évêque diocésain, conseil épiscopal, conseil presbytéral, conseil pastoral diocésain

Au plan pastoral : des demandes spécifiques faites aux fidèles laïcs du Christ

* Catéchèse et formations en tous genres
* Aumôneries en tous genres (mouvements de jeunes, d’adultes, soins de santé)
1. **Modification de l’exercice du ministère presbytéral et de la signification de la vie consacrée (dans les années 1970)**
* L’évêque augmente le nombre de collaborateurs directs : vicaires épiscopaux, délégués épiscopaux
* Le cadre paroissial se modifie : assemblées liturgiques, catéchèse, solidarités
* L’initiation chrétienne sacramentelle change de visage : distinguée de l’enseignement du fait religieux réservé à l’école, elle exige des enfants et des jeunes une implication sérieuse en fonction de l’adhésion personnelle en dehors des références habituelles
* Le ministère presbytéral se réduit progressivement au ministère paroissial
* Le ministère diaconal est proposé surtout en dehors des paroisses
* Le monde de l’enseignement fondamental et secondaire est tout entier aux mains des fidèles laïcs du Christ
* De même tout ce qui faisait partie de l’action catholique ancienne : la pertinence de l’Evangile dans la société civile (nationale, internationale)
* L’Université catholique est tout entière aux mains des fidèles laïcs
* Le monde de la vie consacrée se transforme dans ses missions et sa signification
* Des mouvements inspirés du renouveau dans l’Esprit témoignent d’un retour à l’Evangile en dehors des structures ecclésiales habituelles
* En fin de mandat comme évêque de Tournai, Mgr Himmer met en route une large consultation : est-il indiqué de demander au Saint-Siège l’érection d’un nouveau diocèse dont le siège serait à Charleroi ?

Ces transformations poussent à revoir en quoi consiste l’annonce de l’Evangile : les synodes des évêques à Rome en sont un signe : les fidèles laïcs du Christ, les prêtres, la vie consacrée, les évêques, l’eucharistie

1. **Episcopat de Mgr Jean Huard (1977-2002)**
* L’évêque est secondé (d’après le nouveau Code de droit canonique de 1983) par un vicaire général, des vicaires épiscopaux, des délégués épiscopaux (dont des fidèles laïcs)
* Un vaste plan de ressourcement pastoral est initié en 1993
* Se ressourcer à partir des trois personnes de la Trinité en trois domaines de la vie pastorale : les jeunes, les pauvres, les lieux source
* Un rassemblement de 12.000 personnes à Bonne-Espérance, avec une relance de l’annonce de l’Evangile (1997)
* En 1995, on ne trouve pas de nouveau doyen pour le doyenné de Dour : c’est la naissance d’une réflexion approfondie sur ce qui deviendra une « unité pastorale »
* Des propositions concrètes pour un renouveau de la pastorale territoriale : on garde l’ensemble du territoire ; on forme des unités pastorales ; on appelle des fidèles laïcs du Christ à participer au gouvernement de la pastorale (Equipe d’animation pastorale)
* On appelle des fidèles laïcs à devenir « acteurs », animateurs en pastorale, avec le statut de ministres du culte, payés par l’Etat
* Un nouveau concept du conseil pastoral diocésain est mis en place
* Vers la fin des années 1990 arrivent des prêtres venus d’autres continents
* Progressivement se présentent des adultes qui demandent à être initiés sacramentellement à la vie chrétienne
1. **Episcopat de Mgr Guy Harpigny (2003-)**
* Le projet “Renaissance” suscite la création de nouvelles unités pastorales
* On poursuit les initiatives prises sous l’épiscopat de Mgr Huard : pastorale des jeunes, communication, pastorale de la santé, migrants
* Le nombre de prêtres venus du continent africain ne cesse d’augmenter
* Des prêtres ukrainiens arrivent également
* Visite ad limina en 2010 : un synode diocésain suppose un engagement personnel de l’évêque diocésain
* Préparation : consultation et travail de groupe (3600 personnes)
* Célébrations diocésaines préparatoires en plusieurs lieux
* Parole biblique : Jean 10,10 : Pour que tous aient la vie, la vie en abondance
* Thème : Lumen Gentium 1,1 : sacramentalité de l’Eglise, union intime avec Dieu ; unité du genre humain, c’est-à-dire : quelle est la signification de l’Eglise dans la société
* Ouverture à la Cathédrale
* L’assemblée synodale compte 104 prêtres, 14 diacres, 24 religieuses, 247 laïcs ; 131 membres de droit ; 251 membres élus ; 7 membres choisis par l’évêque ; 182 femmes ; 227 hommes ; une dizaine d’observateurs
* Sessions à Bonne-Espérance
* Clôture à Sainte-Waudru à Mons
* 60 décrets (30 novembre 2013) : vers 49 paroisses ; les conseils ; les personnes ; les lieux
* Une lettre pastorale (30 novembre 2014)
1. **Mise en œuvre des décrets (2014-2024)**
* Refondation des 49 unités pastorales : un responsable d’unité pastorale ; une équipe d’animation pastorale ; un conseil pastoral
* Au plan diocésain : une équipe diocésaine d’accompagnement pastoral (pour la pastorale territoriale) et un service d’accompagnement à la gestion des paroisses
* Un synode des jeunes (2016)
* Un synode des couples et familles (2018)
* Initiation chrétienne sacramentelle des enfants et des jeunes (2015)
* Initiation chrétienne des adultes et des adolescents (2024)
* Pour plusieurs secteurs de la pastorale : des événements (Jeunes, migrants, etc.)
* Une révision complète du temporel (finances de l’évêché)
1. **Impulsions du Pape François (2013-2025)**
* Lumen Fidei (29 juin 2013) (avec Benoît XVI)
* La joie de l’Evangile (24 novembre 2013)
* Laudato Si’ (24 mai 2015)
* Une année jubilaire sur la Miséricorde, du 8 décembre 2015 au 20 novembre 2016 : Misericordiae vultus (11 avril 2015) ; Misericordia et misera (20 novembre 2016)
* Deux assemblées synodales sur la famille : Amoris laetitia(19 mars 2016)
* Gaudete et exsultate (19 mars 2018)
* Une assemblée synodale sur les jeunes : Christus vivit (25 mars 2019)
* Une assemblée synodale sur l’Amazonie : Querida Amazonia (2 février 2020)
* Fratelli Tutti (3 octobre 2020)
* Desiderio desideravi (29 juin 2022)
* Dilexit nos (24 octobre 2024)
* Plusieurs assemblées synodales sur la synodalité (2021-2024) : consultation diocésaine ; consultation par conférence épiscopale ; consultation par continent ; deux assemblées synodales à Rome ; annonce d’assemblées futures
* Une année jubilaire sur l’espérance (Spes non confundit), 9 mai 2024
1. **Avenir**
* Revoir en profondeur la communication : médias sociaux ; le papier ; les contacts personnels
* Trouver une assemblée qui corresponde au conseil pastoral diocésain
* Approfondir en quoi consiste un conseil pastoral de l’unité pastorale
* Transformer les assemblées liturgiques de l’unité pastorale en « lieux d’accueil » des chrétiens récemment initiés sacramentellement
* Avoir l’esprit ouvert aux nouveaux ministères. Le concile de Trente a tout centré sur le ministère presbytéral d’hommes célibataires. Le concile Vatican II a ouvert le ministère diaconal aux personnes mariées. Le Pape Paul VI a distingué les ministères ordonnés (épiscopat, presbytérat, diaconat) des ministères institués (lectorat, acolytat), tous réservés aux hommes. Le Pape François a ouvert les ministères institués (lectorat, acolytat, catéchiste) aux femmes. On verra dans l’avenir ce qu’il en sera du diaconat et, sans doute, du presbytérat et de l’épiscopat.
* Cette dynamique ne fait plus reposer la mission pastorale de l’Eglise uniquement sur des ministères ordonnés (comme au Concile de Trente) réservés aux hommes.
* Personnes ordonnées (fin 2024) :
* Prêtres : 231
* 124 incardinés
* 54 religieux
* 53 de diocèses autres que Tournai
* Diacres permanents : 38
* Fidèles laïcs du Christ animateurs en pastorale : 77
* La formation initiale des acteurs en pastorale : très diversifiées selon les continents
* La formation continue : ne touche pas tous les acteurs en pastorale
* La synodalité « pratique » ouvre des perspectives différentes

+ Guy Harpigny,

Evêque de Tournai